



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 840

Texte de la question

M Charles Ehrmann attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, charge du tourisme, sur la reduction de l'activite touristique en France. La France etait le deuxieme pays au monde, derriere les Etats-Unis, pour son activite touristique il y a une dizaine d'annees. Les dernieres analyses connues font ressortir que le solde financier de la balance des activites touristiques a fortement baisse en France et que notre pays est a present inscrit a peine au quatrieme rang mondial. A present, l'Italie et l'Espagne devancent la France. Il lui demande quelles mesures rapides et energetiques il entend prendre pour redresser cet etat de choses fortement prejudiciable a l'image de la France a l'etranger. Il lui demande de tenir compte dans sa reponse de l'importance que revet l'activite touristique pour certaines regions comme la region Provence - Alpes - Cote d'Azur qui pourraient etre durablement defavorisees par le maintien d'un mauvais classement dans le monde.

Texte de la réponse

Reponse. - Les resultats pour l'annee 1988 de notre balance touristique font apparaitre un solde positif d'environ 24,4 milliards de francs, selon les donnees publiees en avril 1989 par la Banque de France et le ministere de l'economie, des finances et du budget. Ces donnees, qui sont encore provisoires, montrent neanmoins que notre solde exterieur touristique s'est tres nettement ameliore, enregistrant une croissance de plus de 20 p 100 par rapport a l'annee 1987. Ce resultat est d'autant plus appreciable qu'il intervient apres deux annees de baisse successive. En effet, apres le niveau record qui etait de 30,5 milliards de francs en 1985, le solde exterieur touristique a chute de 27 p 100 en 1986, pour connaitre une nouvelle contraction (- 8,5 p 100) en 1987. Ainsi, le renversement de tendance observe en 1988 devrait situer la France en bonne position par rapport aux autres pays touristiques. Le nombre de touristes etrangers en France a augmente en effet de 5 p 100 par rapport a 1987, alors que le nombre de visiteurs pour l'Italie n'a progresse que de 2,2 p 100 pour la meme periode. Le Royaume-Uni enregistre egalement une croissance relativement faible, avec + 1,7 p 100 de visiteurs en 1988. Ces resultats se traduisent d'ailleurs par une stabilite des recettes touristiques de l'Italie et meme une legere baisse pour le Royaume-Uni, d'apres les donnees de l'OCDE (recettes touristiques en monnaie locale). Plusieurs actions ont contribue a l'amelioration de la balance touristique francaise. D'une part, les efforts en matiere de promotion (les fonds qui y seront consacres seront en 1989 trois fois superieurs a ceux de 1988 et cibles sur sept pays : les Etats-Unis, la RFA, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, le Benelux et l'Espagne). D'autre part, les mesures importantes prises dans le domaine de l'accueil en concertation avec les professionnels en contact avec le public (policiers, douaniers, postiers, taxis, etc), et en particulier en matiere de formation, domaine dans lequel le ministre du tourisme mene des actions en concert avec le ministre de l'education nationale.

Données clés

Auteur : [M. Ehrmann Charles](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 840

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2241